

COMITÉS	Zéro PV	Un seul PV	Deux PV et +	Session A15
Architecture	✓			2
Communication			✓	2
Création littéraire		✓		2
Design de présentation		✓		1
Design industriel		✓		1
Design intérieur			✓	1
Dessin animé			✓	2
Génie électrique		✓		1
Génie mécanique			✓	2
Graphisme		✓		2
Histoire & civilisation			✓	4
Informatique			✓	0
Langues		✓		0
MA-Céramique		✓		2
MA-Construction textile		✓		0
MA-Ébénisterie		✓		0
MA-Impression textile	✓			0
MA-Joaillerie		✓		0
MA-Verre	✓			0
Optimonde			✓	2
Photographie			✓	0
PLAC		✓		1
Sc.Hum. – ASM		✓		1
Sc.Hum. – QI		✓		3
Sc.Hum. – RP		✓		0
Sciences de la nature			✓	2
Soins infirmiers		✓		1
Techniques de gestion		✓		0
TÉE	✓			0
TÉS	✓			0
TIL	✓			1
TTS	✓			0
			En règle	En règle

COMITÉS	Zéro PV	Un seul PV	Deux PV et +	Session A15	TOTAL PV A15/H16
AICQ			✓	1	3
Babyfoot	✓			2	2
Club Med	✓			-	0
Comité féministe	✓			4	4
Comité interculturel			✓	3	5
Comité journal		✓		-	1
Design transport	✓			0	0
EnVIEUXronnement		✓		0	1
Gratuit	✓			0	0
Improvisation			✓	2	4
Jam Comité	✓			-	0
Le Vieux banc d'essai ...	✓			0	0
Libération animale	✓			0	0
Libertad		✓		2	3
Made in Japan	✓			1	1
Perspectives révolution.	✓			0	0
Plein Air	✓			-	0
Radio Active	✓			0	0
SAE		✓		1	2
UniTé – Chrétien	✓			0	0
Vieux-Dragon	✓			1	1
Nouveau comité H16					En règle

Rappel Charte

Article 5.3

5.3 RÉUNIONS

Les réunions des comités thématiques doivent se tenir au moins quatre (4) fois par année, dont au moins une fois au début de chaque session.

Article 6.2

6.2 ASSEMBLÉE DU COMITÉ DE CONCENTRATION

Le comité de concentration se réunit en Assemblée de concentration regroupant 10,00% et plus des étudiant-e-s de la concentration au moins deux (2) fois par session et au début de chaque session.